

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**N°2024/45**

**Objet : Chapitre 1.7 Commande publique – Actes spéciaux et divers**

**Composition de la Commission d'Appel d'Offre et de la Commission des marchés**

**Composition de la Commission de Délégation de Service Public**

L'an deux mille vingt, le 11 décembre 2024, à 18h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Capitainerie (Club house), à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 11 décembre 2024

Date de convocation :  
Le 26 novembre 2024

**NOMBRE DE MEMBRES :**

Effectif statutaire :24  
(32 voix)  
En exercice : 24 (32 voix)  
Membres présents : 19 (24 voix)

Membres présents  
Vote(s) pour 24  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance : Claire BARNEOUD

Auxiliaire de secrétaire de séance :  
M. Christophe PIANA

**Pour la Communauté de Communes de Serre-Ponçon** : Marc AUDIER, Victor BERENGUEL, Jacques BILLON TYRARD, Christian DURAND, Georges GAMBAUDO, Christine MAXIMIN, Bruno PARIS, Bernard RAIZER, Pierre VOLLAIRE

**Pour la Communauté de Communes Val D'Avance Serre-Ponçon** : Alain BETTI

**Pour la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon** : Frédéric REYNAUD, Agnès PIGNATEL, Héliène GARCIER RICHAUD (pouvoir donné à E. JACQUES), Denis CAPEL (pouvoir donné à J.M. TRON)

**Pour le Département des Hautes Alpes (chaque élu dispose de deux voix)** : Claire BARNEOUD, Marc VIOSSAT, Valérie ROSSI (pouvoir donné à J. BILLON TYRARD)

**Pour le département des Alpes de Haute Provence (chaque élu dispose de de deux voix)** : Elisabeth JACQUES, Jean-Michel TRON

### **Exposé des motifs :**

Le Président rappelle la délibération n°2021-51 et 2021-52 du 4 octobre 2021 par laquelle le Comité syndical procédait à la désignation des membres respectivement de la Commission d'appel d'offres (et des marchés) et de la Commission de Délégation de Service Public. Comme exposé lors de la délibération n°2024-44 précédente, il constate que Madame Sophie VAGINAY, désignée au sein de ces commissions, n'est plus administratrice du S.M.A.D.E.S.E.P. depuis son remplacement sur décision du Conseil Communautaire de la Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Madame Héliène GARCIER-RICHAUD.

De fait, le Président propose à l'assemblée de procéder à son remplacement au sein de ces organes statutaires.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

### **VU :**

- L'arrêté préfectoral n°05-2024-05-27-00001 du 27 mai 2024 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P.,

### **CONSIDERANT :**

- la vacance de poste au sein des trois commissions visées en préambule ;

### **Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 11 décembre 2024 :**

- **DESIGNE** à la représentation proportionnelle au plus fort reste comme membres de la Commission d'Appel d'Offres (le Président ayant capacité à désigner au besoin par arrêté son représentant) :

## S.M.A.D.E.S.E.P.

Syndicat Mixte d'Aménagement et  
de Développement de Serre-Ponçon

**Membres titulaires :**

- M. Christian DURAND
- Mme Carole CHAUVET
- M. Bruno PARIS
- M. Marc AUDIER
- Mme Elisabeth JACQUES

**Membres suppléants :**

- Mme Valérie ROSSI
- M. Bernard RAIZER
- M. Frédéric ARNOUX
- M. Alain BETTI
- M. Jean-Michel TRON

- **DECIDE** que les membres élus de la Commission d'appel d'offres par la présente délibération constitue les membres de droit de la Commission des marchés, à laquelle pourra être associés les délégués de la collectivité majoritairement concernée par le marché du S.M.A.D.E.S.E.P., telle que définie par délibération n°2009-43 du 10 novembre 2009 ;
- **DESIGNE** à la représentation proportionnelle au plus fort reste comme membres de la Commission de Délégation de Service Public :

**Membres titulaires :**

- M. Christian DURAND
- Mme Carole CHAUVET
- M. Bruno PARIS
- M. Marc AUDIER
- Mme Elisabeth JACQUES

**Membres suppléants :**

- Mme Valérie ROSSI
- M. Bernard RAIZER
- M. Frédéric ARNOUX
- M. Alain BETTI
- M. Jean-Michel TRON

Ainsi fait les jours, mois et an sus dits  
Pour extrait conforme

Le Président



Victor BÉRENGUÉ